

BILAN

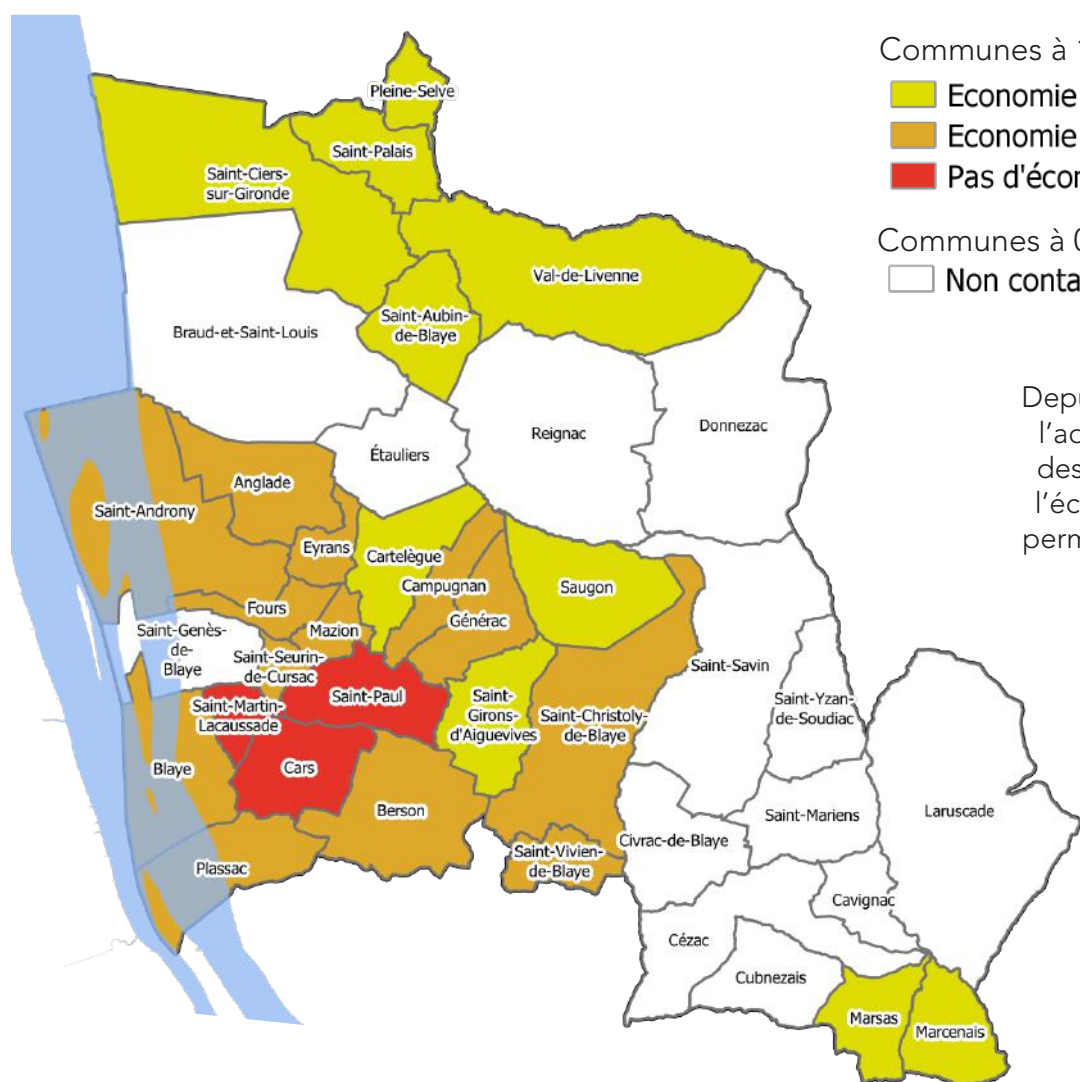
FLAVESCENCE 2023

SECTEURS DE BLAYE, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE, SAINT-SAVIN-DE-BLAYE

ECONOMIES DE TRAITEMENT INSECTICIDE

L'aménagement des traitements est rendu possible grâce aux observations réalisées par le GDON : **comptages** des larves de cicadelles de la flavescence dorée, **piégeage** des adultes et **prospection** des parcelles.

Grâce à vos premiers traitements contre les larves, le traitement adulticide (+1) peut être évité dans les zones où il y a peu de cicadelles dans les pièges.



Communes à 1 (+1) ou 2 (+1) traitements

- Economie sur toute la commune
- Economie sur une partie de la commune
- Pas d'économie

Communes à 0, 1 ou 2 traitements

- Non contaminée ou sans vigne

Depuis 2018, le déclenchement de l'adulticide (+1) se fait à l'échelle des sections cadastrales et non à l'échelle des communes entières, permettant ainsi plus d'économies.

WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Cliquez sur « **VOS COMMUNES** » et consultez les cartes des parcelles contaminées et des pièges en 2023 (« Campagne 2023 ») et des années précédentes (« Archives »).

Scannez-moi



BILAN PAR COMMUNE - 2023

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2023.

Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux.

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).

Données mises à jour le 30 janvier 2024

Commune	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement (40€/hectare)*	Taux de prospection 2023	Bois noir			Taux de prospection cumulée 2011 à 2023
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	
ANGLADE	12	1	0,8	8 629 €					100 %
BERSON	26	6	2,3	4 915 €	0,2 %	0	1	1	100 %
BLAYE	4	1	2	2 517 €	8 %	0	349	5	100 %
BRAUD-ET-SAINT-LOUIS									100 %
CAMPUGNAN	5	1	3,2	14 €					100 %
CARS	23	3	2,9	- €					100 %
CARTELEGUE	8	0	0,5	9 174 €	0,1 %	1	0	0	100 %
CAVIGNAC									100 %
CEZAC									100 %
CIVRAC-DE-BLAYE									100 %
CUBNEZAIS									100 %
DONNEZAC					99 %	7	0	0	99 %
ETAULIERS					100 %	0	0	0	100 %
EYRANS	5	1	1,4	7 €					100 %
FOURS	6	0	1	365 €					100 %
GENERAC	4	0	1,3	3 329 €					100 %
LARUSCADE									100 %
MARCENAI	2	0	0,5	749 €	100 %	0	1	1	100 %
MARSAS	4	0	0	4 352 €					100 %
MAZION	7	1	5,6	21 €					100 %
PLASSAC	10	0	0,6	5 529 €					100 %
PLEINE-SELVE	5	0	0	5 811 €					100 %
REIGNAC									100 %
SAINT-ANDRONY	10	1	0,6	3 790 €	2 %	0	26	4	100 %
SAINT-AUBIN-DE-BLAYE	11	0	0,5	11 921 €	0,3 %	0	0	0	100 %
SAINT-CAPRAIS-DE-BLAYE	35	0	0,1	40 838 €					100 %
SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE	14	2	3	4 332 €	1 %	895	7	1	100 %
SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE	15	0	0,3	18 216 €					100 %
SAINT-GENES-DE-BLAYE									100 %
SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES	10	0	0,3	11 235 €					100 %
SAINT-MARIENS					0,2 %	0	0	0	100 %
SAINT-MARTIN-LACAUSSADE	6	1	3	- €					100 %
SAINT-PALAIS	17	0	0,2	19 470 €					100 %
SAINT-PAUL	15	2	1,7	- €					100 %
SAINT-SAVIN									100 %
SAINT-SEURIN-DE-CURSAC	4	1	9,3	1 774 €					100 %
SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE	7	1	2,1	5 415 €					100 %
SAINT-YZAN-DE-SOUDIAAC									100 %
SAUGON	2	0	0	728 €					100 %
TOTAL SUR VOS SECTEURS	267	22	1,5	163 131 €	1 %	903	384	12	100 %
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON	2 513	111	0,7	2 133 641 €	5 %	2 580	11 644	1 360	98 %